

# HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE

## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS, ACCEPTATION DES RISQUES ET ACCORD D'INDEMNISATION

(ci-après l'« Accord de décharge »)

EN SIGNANT CET ACCORD DE DÉCHARGE, VOUS RENONCEZ OU ABANDONNEZ CERTAINS DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS LE DROIT DE POURSUIVRE POUR NÉGLIGENCE, RUPTURE DE CONTRAT OU VIOLATION DE LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS OU DE RÉCLAMER UNE INDEMNISATION SUITE À UN ACCIDENT

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT!**

Initiales

**CET ACCORD DE DÉCHARGE S'APPLIQUERA À TOUTE PARTICIPATION FUTURE À DES ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT ET EN MILIEU SAUVAGE**

Nom	Prénom	Nom de famille			
Adresse	Rue	Ville		État/Province	
	Pays	Code Postal	Téléphone	Date de naissance:	AAAA / MM / JJ

À: MOUNT LOGAN EXPEDITIONS INC., faisant affaire sous le nom de MOUNT LOGAN ECOLOGE & RETREAT CENTER (MLE), SA MAJESTÉ LE ROI DU DROIT DU TERRITOIRE DU YUKON et leurs administrateurs, dirigeants, employés, guides, agents, entrepreneurs indépendants, sous-traitants, représentants, successeurs, ayants droit, autres invités et tous les participants (tous collectivement appelés ci-après les « **Bénéficiaires de la renonciation** »).

### DÉFINITIONS

Dans le présent Accord de décharge, le terme « **Hébergement et activités en milieu sauvage** » désigne toutes les activités, tous les hébergements, le camping de plusieurs jours ou les nuitées dans un lodge, des chalets ou en plein air, le transport, les événements et les services fournis, organisés, dirigés, parrainés ou autorisés par les Bénéficiaires de la renonciation, ainsi que toutes les activités de loisirs en plein air à partir de la propriété des Bénéficiaires de la renonciation qui n'ont pas été organisées ou fournies par le Bénéficiaire de la renonciation, et comprend, sans s'y limiter : le ski de fond, la motoneige, la randonnée pédestre/le backpacking, l'hélisti, les excursions en 4x4 en milieu sauvage, la pêche/la pêche sur glace, le rafting, le canoë, la raquette et toute autre forme de voyage en arrière-pays; la location ou l'utilisation de skis, de vélos ou d'autres équipements; les démonstrations; les cours d'orientation et d'instruction; le chargement, le déchargement et le déplacement en hélicoptère, en motoneige, en véhicule à moteur ou à cheval; et d'autres activités, événements et services liés de quelque manière que ce soit à l'hébergement et aux activités en milieu sauvage.

### ACCEPTATION DES RISQUES

Je suis conscient(e) que la participation à des activités d'hébergement et en milieu sauvage comporte de nombreux risques, y compris, mais sans s'y limiter : les déplacements sur des terrains extrêmes, en particulier les crêtes élevées et exposées, les pentes abruptes ou les endroits où le sentier ou la route est moins défini et donc accidenté ou instable; les déplacements dans des zones où du bois tombé, des arbustes, des branches, des rochers, des racines ou d'autres obstacles ou dangers peuvent entraver le déplacement; les déplacements sur ou à travers des champs de gravier ou de rochers, des couloirs d'avalanches et de glissements de terrain, des champs de neige et des glaciers; les déplacements à travers ou à côté de ruisseaux, de rivières, d'étangs et de lacs; les rencontres avec des animaux domestiques et sauvages, les changements ou variations soudains et inattendus du terrain de randonnée; les collisions avec des véhicules à moteur et des objets naturels ou fabriqués par l'homme; divers problèmes de santé liés à la surexposition au soleil, aux piqûres d'insectes, à la fatigue, au stress, à la déshydratation, à l'effort, à l'altitude et au manque de forme physique. Les participants peuvent se perdre ou être séparés de leur guide ou de leur groupe. La communication en terrain alpin ou en arrière-pays est difficile et en cas d'accident, les secours et les traitements médicaux peuvent ne pas être disponibles immédiatement. Les conditions météorologiques alpines et en arrière-pays peuvent être extrêmes et changer rapidement et sans avertissement. Risques électriques et d'incendie, risque de propagation d'incendie, brûlures, exposition à la fumée de bois, exposition au monoxyde de carbone; conditions météorologiques et températures extrêmes; dommages aux biens personnels ou aux véhicules causés par les intempéries, les routes verglacées ou des objets; utilisation d'outils, y compris des haches pour couper du bois; négligence d'autres personnes; usage de drogues et d'alcool; maladies infectieuses contractées par des virus, des bactéries, des parasites et des champignons qui peuvent être transmis par contact direct ou indirect; défaillance d'équipement; premiers soins ou traitement médical négligents; négligence d'autres personnes, y compris d'autres clients; et **NÉGLIGENCE DE LA PART DES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION. JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT LE FAIT QUE LES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION NE PRENNENT PAS DE MESURES RAISONNABLES POUR ME PROTÉGER OU M'AVERTIR DES RISQUES, DANGERS ET ALÉAS DES ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT ET EN MILIEU SAUVAGE.**

### AVIS AUX MOTONEIGISTES - RISQUE ACCRU

Je suis conscient(e) que la motoneige comporte de nombreux risques, dangers et aléas inhérents, y compris, mais sans s'y limiter: les rochers exposés, la terre, la glace ou d'autres objets naturels; les arbres, les puits d'arbres, les souches d'arbres, les débris forestiers; les trous et dépressions sur ou sous la surface de la neige; les conditions de neige variables et difficiles; les changements ou variations du terrain qui peuvent créer des angles morts ou des zones de visibilité réduite; les ruisseaux, les criques et les trous dans le manteau neigeux au-dessus des ruisseaux ou des criques; les falaises; les crevasses; les déplacements hivernaux sur les routes de l'arrière-pays; les routes de motoneige, les talus et les bancs de neige; l'impact ou la collision avec d'autres motoneiges et véhicules, le fait de se perdre ou d'être séparé des guides ou d'autres participants; la défaillance mécanique des motoneiges et des équipements connexes; les conditions météorologiques extrêmes et changeantes; la rencontre avec des animaux sauvages, y compris des ours, et les engelures et l'hypothermie.

Suite au verso...

# HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE

JE SUIS CONSCIENT(E) DES RISQUES, DANGERS ET ALÉAS ASSOCIÉS AUX ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT ET EN MILIEU SAUVAGE ET J'ACCEPTÉ LIBREMENT ET ASSUME INTÉGRALEMENT TOUS CES RISQUES, DANGERS ET ALÉAS ET LA POSSIBILITÉ DE BLESSURES CORPORELLES, DE DÉCÈS, DE DOMMAGES MATÉRIELS OU DE PERTES EN RÉSULTANT.

Initiales

## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS ET ACCORD D'INDEMNISATION

En considération du fait que LES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION m'autorisent à participer aux Activités d'hébergement et en milieu sauvage, j'accepte par la présente ce qui suit :

1. **DE RENONCER À TOUTE RÉCLAMATION** que j'ai ou pourrais avoir à l'avenir contre **LES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION** et **DE LIBÉRER LES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION** de toute responsabilité pour toute perte, dommage, dépense ou blessure, y compris le décès, que je pourrais subir ou que mes proches pourraient subir en raison de ma participation aux Activités d'hébergement et en milieu sauvage, **POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT OU LA VIOLATION DE TOUTE OBLIGATION LÉGALE OU AUTRE OBLIGATION DE PRUDENCE, Y COMPRIS TOUTE OBLIGATION DE PRUDENCE DUE EN VERTU DE LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS, DE LA PART DES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION. JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT LE FAIT QUE LES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION NE PRENNENT PAS DE MESURES RAISONNABLES POUR ME PROTÉGER OU M'AVERTIR DES RISQUES, DANGERS ET ALÉAS DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT ET EN MILIEU SAUVAGE.**

2. **DE TENIR INDEMNES ET D'INDEMNISER LES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION** pour toute responsabilité pour tout dommage matériel, perte ou blessure corporelle à un tiers résultant de ma participation aux Activités d'hébergement et en milieu sauvage;
3. Le présent Accord de décharge est valide et lie mes héritiers, mes proches, mes exécuteurs testamentaires, mes administrateurs, mes ayants droit et mes représentants, en cas de décès ou d'incapacité; Le présent Accord de décharge et tous les droits, devoirs et obligations entre les parties au présent Accord de décharge seront régis et interprétés uniquement conformément aux lois du Yukon et d'aucune autre juridiction; et

Tout litige impliquant les parties au présent Accord de décharge sera porté uniquement devant les tribunaux du Yukon et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de ce territoire.

En concluant le présent Accord de décharge, je ne me fie à aucune représentation ou déclaration orale ou écrite faite par les Bénéficiaires de la renonciation concernant la sécurité de la participation aux Activités d'hébergement et en milieu sauvage, autre que ce qui est énoncé dans le présent Accord de décharge.

JE CONFIRME QUE J'AI LU ET COMPRIS CET ACCORD DE DÉCHARGE AVANT DE LE SIGNER, ET JE SUIS CONSCIENT(E) QU'EN SIGNANT CET ACCORD DE DÉCHARGE, JE RENONCE À CERTAINS DROITS LÉGAUX QUE MOI OU MES HÉRITIERS, PROCHES, EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, ADMINISTRATEURS, AYANTS DROIT ET REPRÉSENTANTS POURRAIENT AVOIR CONTRE LES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION. **JE CONFIRME QUE J'AI LU ET COMPRIS CET ACCORD DE DÉCHARGE ET JE SUIS CONSCIENT(E) QU'EN SIGNANT CET ACCORD DE DÉCHARGE, JE RENONCE À CERTAINS DROITS LÉGAUX QUE MOI OU MES HÉRITIERS, PROCHES, EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, ADMINISTRATEURS, AYANTS DROIT ET REPRÉSENTANTS POURRAIENT AVOIR CONTRE LES BÉNÉFICIAIRES DE LA RENONCIATION. JE RECONNAIS QUE CET ACCORD DE DÉCHARGE S'APPLIQUERA À TOUTE PARTICIPATION FUTURE À DES ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT ET EN MILIEU SAUVAGE.**

Daté ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_

Signature du témoin
Inscrire le nom en majuscules

Signature du participant
Inscrire le nom en majuscules
Signature du parent ou tuteur si le participant est âgé de moins de 19 ans